

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 21 DÉCEMBRE 2012

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 14/12/2012

Affichage du Compte-Rendu
Sommaire :
le 28/12/2012

Délibération n° D-2012-606

**SUBVENTION À LA MISSION POUR L'INSERTION ET POUR L'EMPLOI
(MIPE) - PROROGATION DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET ACOMPTE**

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents :

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORSTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Delphine PAGE, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicolle GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAUULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Secrétaire de séance : Annie COUTUREAU

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Gérard ZABATTA, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel GENDREAU, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Guillaume JUIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel PAILLEY, Madame Elsie COLAS, ayant donné pouvoir à Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Aurélien MANSART, ayant donné pouvoir à Madame Chantal BARRE

Excusés :

Madame Blanche BAMANA, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Maryvonne ARDOUIN.

Direction Animation de la Cité

**SUBVENTION À LA MISSION POUR L'INSERTION
ET POUR L'EMPLOI (MIPE) - PROROGATION DE LA
CONVENTION D'OBJECTIFS ET ACOMPTE**

Madame le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Les relations entre la Ville de Niort et la Mission pour l'Insertion et Pour l'Emploi (MIPE) sont en évolution. En effet, du fait des contraintes européennes pesant sur l'attribution de subventions aux associations qui oeuvrent dans un champ économique concurrentiel, nous avons dû diminuer l'aide directe à cette association, compensant cette diminution par une augmentation de la masse des travaux qui lui sont confiés.

Ainsi, cette évolution réclame que soit revisitée la convention d'objectifs avec cette association.

Dans cette attente, je vous propose de proroger la convention en vigueur jusqu'au 31 décembre 2013.

Par ailleurs, pour permettre la continuité de fonctionnement de la MIPE, je vous propose de verser à cette association un acompte de 26 000 € qui viendra en déduction de la subvention globale de fonctionnement 2013.

Les crédits nécessaires sont ouverts au budget de l'exercice.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la présente convention entre la Ville de Niort et la Mission pour l'Insertion et pour l'Emploi (MIPE) ;
- autoriser Madame le Maire à la signer et à verser à l'association un acompte de 26 000 € à la subvention qui lui sera allouée au titre de l'année 2013, conformément aux dispositions mentionnées dans la présente convention.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	1
Excusé :	3

Monsieur Jean-Claude SUREAU, vice-président de la MIPE, n'a pas pris part au vote.

Madame le Maire de Niort
Députée des Deux-Sèvres

Signé

Geneviève GAILLARD